



PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune d'

AVOLSHEIM

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Elaboration POS le 03/07/1986
Révision POS en PLU le 08/11/2007

MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexé à l'arrêté du Maire du
18/05/2022



A AVOLSHEIM,
le 18/05/2022

Le Maire,
Pascal Gehin



Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
TERRITOIRE SUD 53 rue de Sélestat

67210 OBERNAI

Liste des servitudes d'utilité publique (SUP)

Date **03/05/22**

Territoire :

AVOLSHEIM

	Catég. SUP	Nom SUP	Description	Gestionnaire	Actes	Date Décision	Le cas échéant Abrogé le :
1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de MOLSHEIM : Eglise du Dompeter / Classé / Eglise du Dompeter et édicule voûté protégeant la source Sainte Pétronille / 500 m	SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	Arrêté préfectoral	16/10/1930	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Chapelle Saint-Ulrich / Classé / 8 rue de la paix / Baptistère (ancien), dit chapelle Saint-Ulrich / 500m	SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	0	1862	
3	AR5	- OUVRAGES MILITAIRES TERRESTRES - Servitudes défensives relatives aux fortifications places fortes, postes et ouvrages militaires.	Première zone de servitude défensive du Fort de MUTZIG	SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE	Décret	27/06/2001	
4	PM1	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Plan de Prévention du Risque d Inondation (PPRI) de la Bruche Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	28/11/2019	
5	PT1	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électro-magnétiques.	Centre radioélectrique de MUTZIG: -zone de protection (rayon de 3 120m)	DIRECTION INTERARMEES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE ET SYSTEMES D'INFORMATION	Décret	09/09/1975	
6	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Centre radioélectrique de MUTZIG: -zone secondaire de dégagement (rayon de 2 120m) Altitudes NGF max. 403,5 à 435,5 pour les obstacles non métalliques et 382m à 398m pour les obstacles métalliques (y compris béton armé)	DIRECTION INTERARMEES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE ET SYSTEMES D'INFORMATION	Décret	09/09/1975	
7	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Liaison hertzienne DONON-STRASBOURG: -zone spéciale de dégagement	TELEDIFFUSION DE FRANCE	Décret	06/02/1980	18/03/2021

8	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Liaison hertzienne Marckolsheim-Strasbourg Nordheim Zone spéciale de dégagement (couloir 300m de large)	TELEDIFFUSION DE FRANCE	Décret	26/03/1981	18/03/2021
9	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		0 ORANGE		0	0
10	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		0 DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT		0	0